

Plan d'Organisation De la Surveillance et des Secours 2025-2026

Plage du GOSSELIN
3035 Route des Plages
REMIRE-MONTJOLY

Sommaire

I. Équipement

- 1) Plan de la plage du Gosselin*
- 2) Matériels de premiers secours*
- 3) Moyen de communication*

II. Fonctionnement

III. Organisation de la surveillance et des secours

IV. Contacts

POSS élaboré conjointement Lycée Félix EBOUE & « Ma Guyane Nage »



LYCÉE
FÉLIX ÉBOUÉ

Lycée des Arts et des Savoirs



I. Équipement

1) Plan de la plage de Gosselin



En cas d'évacuation des bassins, le point de rassemblement se situe au local de l'ASPAG près de l'APCAT. Lors de l'alerte, les professeurs prennent en charge leur groupe d'élèves (dans l'eau et hors de l'eau) et les conduisent au point de rassemblement sans se préoccuper du matériel. Ici, il est nécessaire de recompter les personnes afin de vérifier que personne ne manque à l'appel.

2) Matériels de premiers secours

Liste du matériel de secours :

- DSA
- Oxygénothérapie (Bouteille d'O2, masques d'inhalation, BAVU)
- Couverture de survie
- Pharmacie de premiers secours
- Oxymètre de pouls
- Matériels de recherche (Palmes, Masques, Tuba)

Le matériel de secours est contrôlé avant chaque séance par le MNS ou le BNSSA en poste.

3) Moyens de communication

Le téléphone portable est le moyen de communication utilisé pour joindre les différents services.

- SAMU → 15
- Pompier → 18
- Gendarmerie → 17

II. Fonctionnement

La surveillance des baignades est mise en place par le maître-nageur ou BNSSA employé par l'association « Ma Guyane Nage »

La zone d'évolution est exclusivement réservée au groupe d'élèves avec leur professeur d'EPS pour leur permettre de réaliser un cycle d'apprentissage de sauvetage côtier.

Le maître-nageur est présent sur la plage avant l'arrivée du groupe. Ce temps lui permettra de vérifier l'état de son matériel de secours, d'analyser le comportement de la mer et de mettre en place la zone d'évolution sécuritaire délimitée par des bouées repères.

La zone d'évolution d'environ 50 mètres est délimitée parallèle à la plage.

Elle est modifiable en fonction des conditions météorologiques et tout autre paramètres sécuritaires

Le MNS transmet les informations à chaque séance

- la température de l'air
- la température de l'eau
- les prévisions météorologiques
- les avis de coups de vents
- les dangers particuliers locaux
- les heures et les coefficients de marées

Le professeur d'EPS organise le fonctionnement du groupe avec en moyenne 12 élèves dans l'eau, 12 élèves « sécu » surveillance plage.

III. Organisation de la surveillance et des secours

Dispositif : un MNS ou BNSSA en surveillance

Annulation ou interruption de séance :

Le maître-nageur de surveillance a autorité pour faire sortir les élèves de l'eau (ou annuler la séance) si les conditions ne permettent pas l'enseignement : conditions météorologiques, qualité de l'eau (renseignement auprès de l'ARS).

Comptage des élèves :

L'enseignant annonce au maître-nageur le nombre exact d'élèves participant à l'activité et la répartition des binômes en fonction de l'effectif du groupe.

Espace d'enseignement :

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de la zone d'évolution.

Le maître-nageur de surveillance :

Il se place de façon à avoir une vue d'ensemble sur la zone d'évolution et suivant les conditions, il se déplace à l'intérieur ou l'extérieur de celle-ci.

La distance aux élèves doit permettre à la fois de voir l'ensemble du groupe et d'intervenir sur chaque élève dans un temps minimal.

Procédure d'intervention			
Alerte	Intervenants	Évacuation	Conduite à tenir
Sans gravité	1 MNS en surveillance	Partielle	– MNS • Alerte le professeur en activité • Fait évacuer la zone de baignade où il y a la victime sans gravité • Aiguille le professeur responsable du groupe pour réaliser les gestes de secours (pansements, etc.) • Poursuit sa surveillance
Grave		Totale	– MNS • Évacue la zone • Effectue les gestes de premiers secours – Professeur • Prise en charge de l'ensemble des élèves • Reste avec le MNS pour l'aider • Alerte les secours

Contacts

Samu : 15 ou 112

Pompiers : 18 ou 112

Ma Guyane Nage Claude BRIGNON claud.brignon973@gmail.com 0694 45 43 67

Lycée Félix EBOUE : 0594 29 65 80

Professeur EPS : Danielle DONNIO Danielle.Donnio@ac-guyane.fr 0694 25 35 15

Annexe

Organisation du dispositif d'apprentissage au sauvetage sportif

Classe Aquatique formation citoyenne en devenir « Nageur sauveteur »

La surveillance des lieux où s'exerce la pratique des bains n'est pas exclusivement réservée à ceux qui possèdent des diplômes, c'est une obligation qui pèse sur chaque citoyen.

Les enseignements

Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.

Le plan d'organisation de la surveillance et des secours a pour objectif :

- de prévenir les accidents liés aux dites activités par une surveillance adaptée aux caractéristiques de la structure
- de préciser les procédures d'alarme à l'intérieur de la structure et les procédures d'alerte des services de secours extérieurs ;
- de préciser les mesures d'urgence définies par l'exploitant en cas de sinistre ou d'accident.



L'apprentissage consiste à savoir utiliser différents matériels de sauvetage inhérents au Poste de Surveillance et de Secours

- Bouées, bouées tubes, gilets gonflables destinés à maintenir en surface des personnes en difficulté ayant perdu connaissance ou consciente et qui permettent aussi d'assurer la sécurité des sauveteurs.
- « Rescue Paddle » sur lequel le sauveteur se met en mouvement couché ou à genoux, le « Stand Up Paddle Rescue » sur lequel le sauveteur se met en mouvement debout, planches de sauvetage mise pour la prévention et la surveillance comme pour le sauvetage, permettant d'intervenir rapidement.
- Un sifflet pour les mises en gardes en phoniques ou alertes des baigneurs
- Afin de couvrir une zone de baignade et les espaces limitrophes, des kayaks seront utilisés pour accompagner les nageurs sauveteurs

L'apprentissage des actions de prévention, de secours et de secourisme est inhérent aux enseignements.

Destinataires :

Lycée Félix EBOUE chef d'établissement, professeurs

Ma Guyane Nage MNS, BNSSA

Recteur de l'académie de Guyane

IPR EPS

Maire de la commune de Remire-Montjoly

DGTM Guyane